

Die, le 6 mars 2015



Docteur Jean-Michel LEGER
Cabinet médical
3, rue Notre Dame
26150 DIE

OBJET : Maison de Santé Pluridisciplinaire
N/REF : OG-GT

Docteur,

J'ai été surpris du courriel récent que vous m'avez adressé le 14 février dernier.

Je sais bien entendu vos interrogations concernant la relocalisation du projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) à proximité de l'hôpital dans la maison Reynaud.

Je crois néanmoins que les premières réunions que nous avons eu permettent d'envisager de nouvelles perspectives d'aménagement et des opportunités susceptibles de répondre à ces préoccupations.

S'agissant en premier lieu des besoins de stationnement, les surfaces voisines du bâtiment offrent en première analyse une capacité de parking supérieure à celle proposée sur l'ancien projet d'implantation sur la ZAC de Chanqueyras. Les études complémentaires annoncées par l'architecte de notre partenaire sur cette opération, Drôme Aménagement Habitat, doivent permettre de confirmer cette capacité.

Concernant en second lieu la circulation des véhicules aux abords du bâtiment, je compte naturellement examiner l'amélioration des accès et la mise en place d'une circulation avec demi tour devant la Maison de Santé ce que l'emprise des espaces alentours doit pouvoir autoriser.

Si je constate en effet le souhait exprimé par des praticiens dentistes de ne pas déplacer leur activité au sein de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire, je vous précise néanmoins qu'aucune profession médicale ou paramédicale n'avait signé d'engagement pour louer des espaces au sein du précédent projet à Chanqueyras. Le départ d'un médecin dermatologue auquel vous faites référence n'est pas lié au projet communal de MSP mais à l'insuffisance de patientèle pour son activité.

Je regrette votre volonté de ne plus participer à ce projet avant d'avoir pu examiner les plans d'aménagement en cours d'élaboration par DAH.

Je reste persuadé de l'intérêt de ce projet et la pertinence de sa localisation en centre ville.

Je ne considère pas que rapprocher un équipement de ses habitants, d'un centre ville que l'on souhaite redynamiser ou encore d'un équipement de santé (hôpital) qui peut apporter une offre complémentaire de proximité, doive être considéré comme un « repli sur soi » mais au contraire comme une démarche de progrès.

La réhabilitation du bâtiment actuel, n'est par ailleurs pas contradictoire avec un projet d'équipement opérationnel et fonctionnel. C'est l'équipement futur qu'il faut projeter et non s'en tenir à l'existant.

Je vous précise à cet égard que je saisis les services de l'Agence Régionale de Santé afin de mobiliser ces services aux côtés de la ville pour engager une démarche permettant de susciter, au-delà des bonnes volontés locales qui se sont déjà manifestées, l'intérêt de jeunes médecins pour s'installer dans notre cité au sein de ce futur équipement.

Je vous remercie pour votre investissement dans ce projet depuis son départ et vous réitère mon souhait de le voir se poursuivre dans cette nouvelle orientation.

Je reste bien entendu à votre disposition et vous prie de bien vouloir agréer, Docteur, l'expression de ma considération distinguée.

Gilbert TREMOLET
Maire de Dje

